Téléversement groupé de fichiers des bénéficiaires de la fiducie

Guide de référence rapide

APERÇU 2

TÉLÉVERSER UN FICHIER 2

ÉTABLIR L'ACCÈS 4

Version A 4

Version B 5

AIDE SUPPLÉMENTAIRE 6

Avertissement

Ce guide de référence a été préparé par La Banque de Nouvelle-Écosse à titre de documentation de référence à l'intention exclusive de sa clientèle. Il ne doit pas être réputé offrir des conseils financiers ou fiscaux, ni des conseils en placement. La Banque de Nouvelle-Écosse n'offre aucune garantie relativement à ce guide de référence ou aux services qui y sont décrits. Ce guide de référence ne doit pas être distribué au grand public. Ce guide est offert à titre d'information seulement. L'utilisation de ce service est assujettie aux conditions énoncées dans la documentation fournie lors de l'adhésion à ce service.

Février 2022

Banque Scotia

APERÇU

Les utilisateurs d'Accès Scotia peuvent téléverser un fichier contenant les renseignements (nom légal, adresse complète, le montant ou le pourcentage du droit de chaque bénéficiaire sur le dépôt) des bénéficiaires de leur compte de fiducie générale.

TÉLÉVERSER UN FICHIER

Cliquez sur l'onglet **Gestion**.

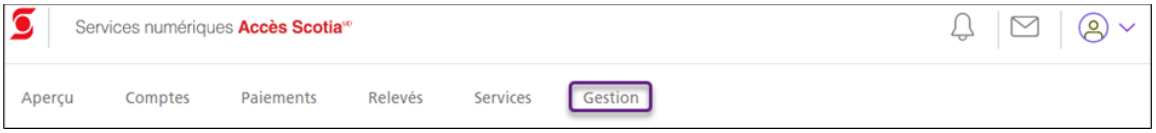

Sélectionnez **Téléversement groupé de fichiers des bénéficiaires de la fiducie** sous **Autres tâches administratives**.

Lisez ensuite les précisions importantes concernant le fichier de renseignements sur les bénéficiaires de la fiducie et cliquez sur le bouton **Téléverser**. Si vous avez besoin de renseignements additionnels au sujet de ce service et des exigences relatives au fichier de téléversement, cliquez sur le lien **Renseignez-vous davantage sur ce service et sur les exigences relatives au fichier**.

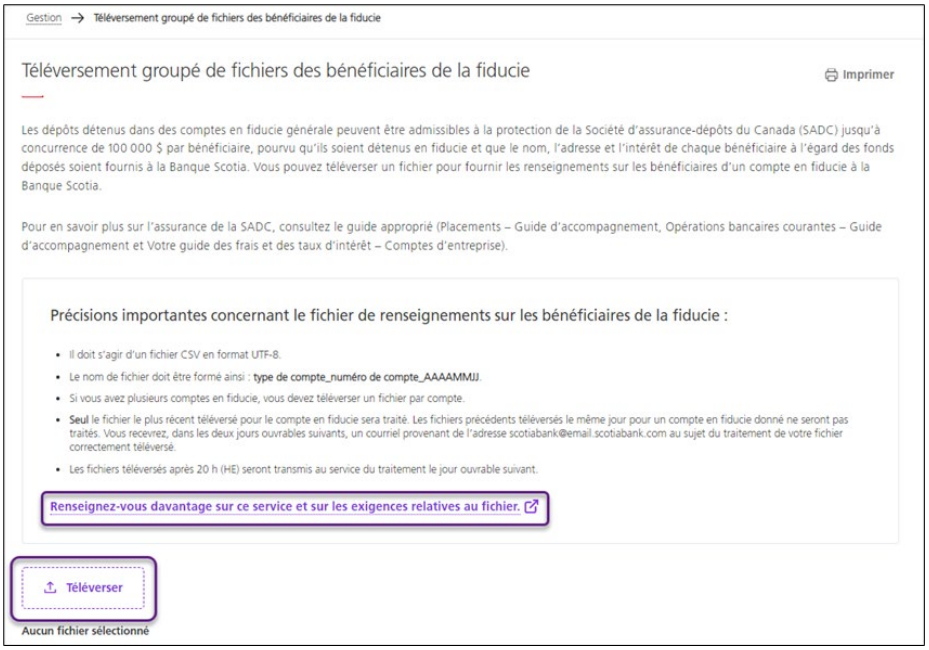

Une fenêtre permettant de sélectionner les fichiers à téléverser s'ouvrira. Sélectionnez le fichier et cliquez sur **Ouvrir**.

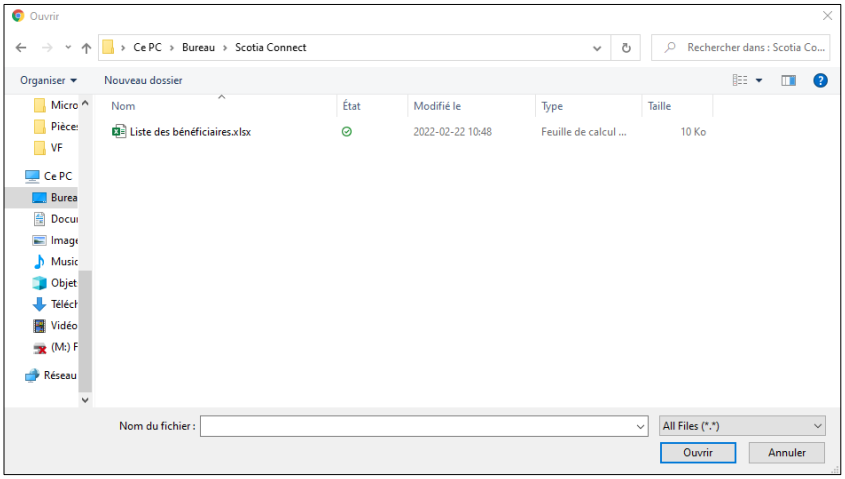

Le fichier s'affichera sous **Fichier téléversé**. Cliquez sur **Soumettre** pour continuer.

Une fenêtre s'affichera pour confirmer que le fichier a été téléversé avec succès. Vous pouvez sélectionner un autre fichier à téléverser ou retourner à l'onglet **Gestion**.

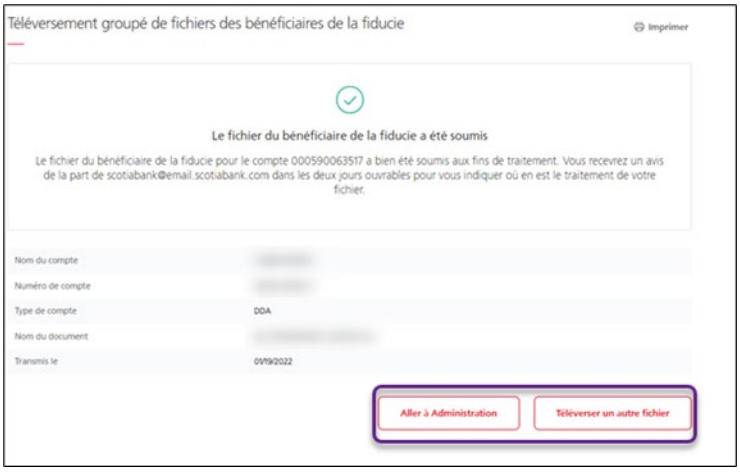

ÉTABLIR L'ACCÈS

Accès Scotia propose deux versions de l'onglet Gestion. Pour permettre aux utilisateurs d'accéder à la fonctionnalité de téléversement groupé, suivez les étapes correspondant à votre version de l'onglet Gestion.

Version A

Lorsque vous ouvrez une session dans Accès Scotia, sélectionnez **Groupe utilisateurs** sous l'onglet **Gestion** et suivez les étapes de la Version A.

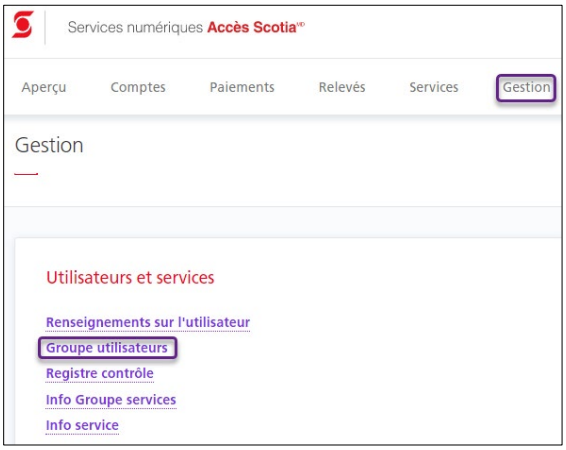

Version B

Lorsque vous ouvrez une session dans Accès Scotia, sélectionnez **Droits d'accès – Utilisateurs et entreprise** sous l'onglet **Gestion** et suivez les étapes de la Version B.

VERSION A

Cliquez sur le **Nom du groupe** dont l'utilisateur fait partie. Les renseignements et les droits d'accès de l'utilisateur s'afficheront. Notez que les super utilisateurs ont déjà accès à cette fonctionnalité.

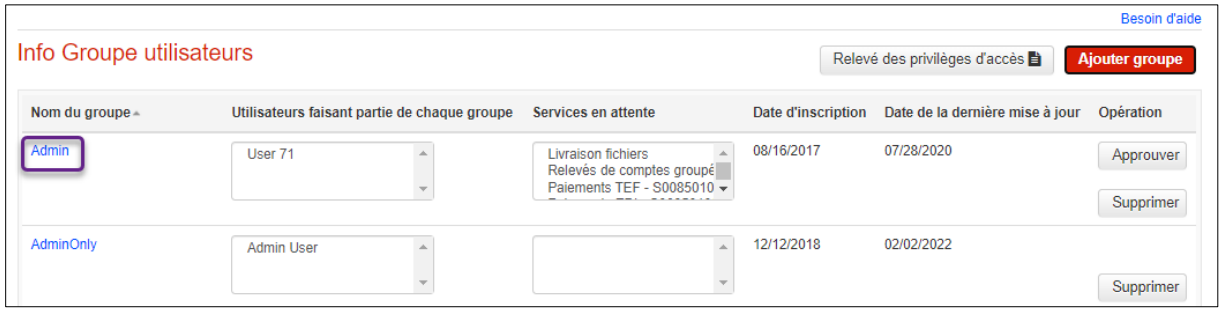

Sous **Services accessibles**, cochez **Gestion** et cliquez sur le lien.

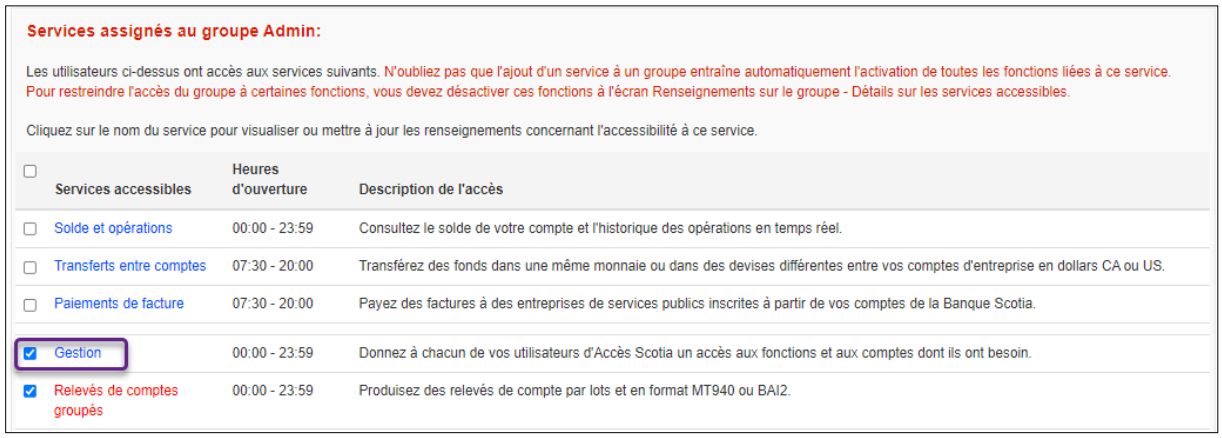

Sélectionnez **Comptes** et cliquez sur **Continuer**, puis sur **Sauvegarder**. Une confirmation s'affichera dans le haut de la page.

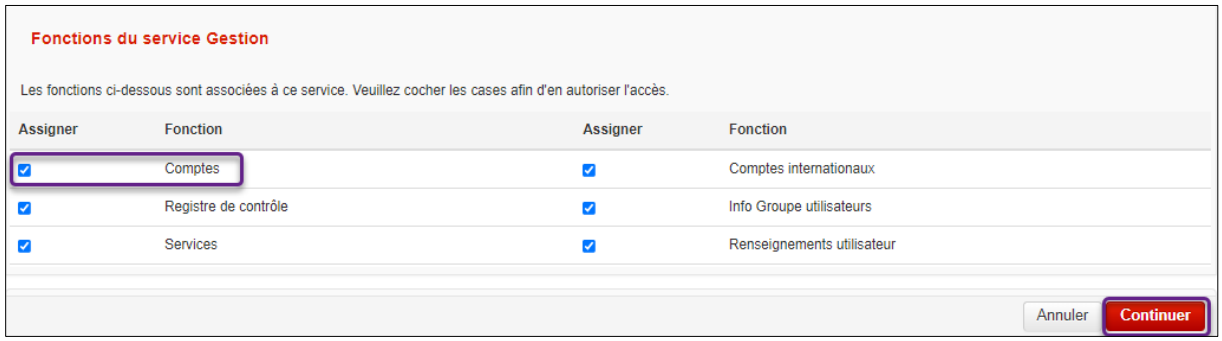

VERSION B

Repérez l'utilisateur et cliquez sur l'icône **Modifier** pour modifier ses renseignements et ses droits d'accès. Notez que les super utilisateurs ont déjà accès à cette fonctionnalité.

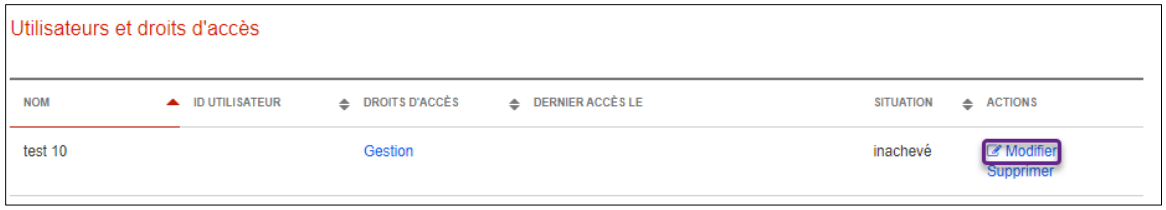

Cliquez sur **Continuer** pour passer à l'écran suivant. Sous **Droits d'accès**, cochez **Gestion**, puis cliquez sur **Sauvegarder et fermer**.

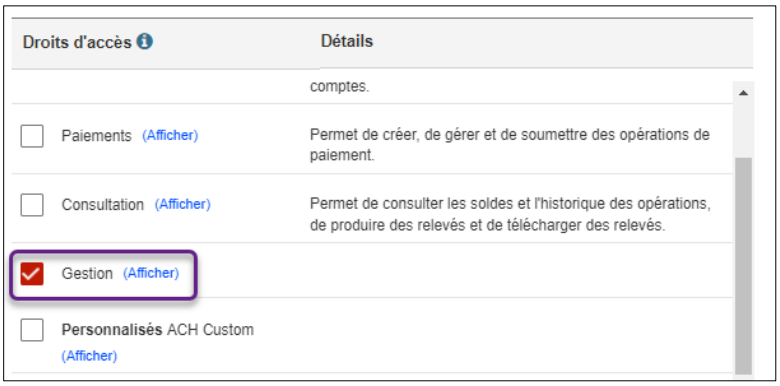

AIDE SUPPLÉMENTAIRE

Besoin d'aide?
Dans le bas de chaque page d'Accès Scotia, vous trouverez un lien Aide.

Cliquez sur ce lien pour accéder à une page où vous trouverez différentes ressources (documents, vidéos, webinaires et tutoriels).

Service d'assistance technique – Paiements mondiaux pour entreprise – Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE).

- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1-800-265-5613
- Région de Toronto : 1-416-288-4600
- Pour le service en français : 1-800-463-7777
- Courriel : **hd.ccebs@scotiabank.com**. Vous recevrez une réponse dans les 24 à 48 heures ouvrables.

[MD] Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.